

Distr.  
GENERALE

A/AC.241/15/Corr.1  
7 Janvier 1994

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS et FRANCAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION POUR  
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE  
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS  
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU LA  
DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE  
Troisième session  
New York, 17-28 janvier 1994  
Point 2 de l'ordre du jour

ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE  
LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR  
LA SECHERESSE ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE

Texte de négociation de la Convention

Rectificatif

1. Par suite de l'examen du texte de négociation de la Convention par le Groupe international d'experts sur la désertification et de sa révision par le Secrétariat, quelques modifications et corrections sont proposées. Les seuls changements d'importance portent sur les définitions. Ils ont été formulés par le Groupe d'experts lors de sa réunion à Genève, du 29 novembre au 1 décembre 1993.

2. Les délégués sont donc invités à apporter les changements suivants au texte de négociation (document A/AC.241/15). La plupart des changements s'appliquent à toutes les langues. Toutefois, certains d'entre eux ne s'appliquent qu'au texte en langue française.

Changements au texte en langue française seulement:

(a) Article 10 (1) (e), deuxième ligne:

Remplacer autochtones par locales

(b) Article 19 (1) (c), deuxième ligne:

Remplacer indigènes par autochtones

(c) Article 19 (1) (d), troisième ligne:

Remplacer autochtone par local

Changements dans toutes les langues:

- (a) Second paragraphe du préambule, première ligne:  
Sans objet en Français
- (b) Dixième paragraphe du préambule:  
Remplacer Plan d'action de lutte par Plan d'action des Nations Unies pour lutter
- (c) Article 1 (c), deux premières lignes:  
Les deux premières lignes de la définition de "dégradation des sols" devraient se lire: par "dégradation des sols", il faut entendre la réduction ou la perte de la productivité biologique des cultures sèches, des cultures irriguées...
- (d) Article 1 (1) (c) (iii):  
Supprimer entièrement
- (e) Article 1 (1) (d), cinquième ligne:  
Remplacer le membre de phrase entre crochets par zéro degrés
- (f) Article 1 (2), première ligne:  
Après avec ajouter le Conseil scientifique et technologique et
- (g) Article 11 (f), sixième ligne:  
Remplacer marginales par fragiles
- (h) Article 11 (h), sixième ligne:  
Remplacer l'exploitation des ressources en eau fossiles par l'exploitation appropriée des eaux souterraines
- (i) Article 11 (k), deuxième ligne:  
Remplacer , conformément aux par d'une manière qui soit compatible avec les
- (j) Article 12 (e):  
Après communs ajouter écologiquement rationnels
- (k) Article 16 (2), fin de troisième ligne:  
Remplacer les pays qui ont besoin d'une assistance par les pays parties qui ont besoin d'assistance
- (l) Article 18 (1) (a) (iii), troisième ligne:  
Sans objet en Français
- (m) Article 18 (2), deuxième ligne:  
Après technologique ajouter créé aux termes de l'article 26,] et de concert avec les organisations et institutions compétentes
- (n) Article 21 (3) (e), première ligne:  
Remplacer arides par touchées, mettent au point des programmes d'études scolaires

(o) Article 21 (3) (f), deuxième ligne:

Après incorporent l'alinéa devrait se lire: ...aux réseaux d'enseignement ainsi qu'aux programmes d'enseignement pratique, non-structuré, par correspondance ou aux adultes, des mesures ayant pour objet de sensibiliser les populations.

(p) Article 22 (1) (e), première ligne:

Remplacer méthodes nouvelles de financement novateur par méthodes novatrices de financement